

A la découverte des zones humides du canton du Carnois

Vendredi 17 mai la SPFC organisait une sortie de découverte des zones humides du canton du Carnois.

Ce secteur à forts enjeux écologiques a subi d'importants travaux de restauration (*) depuis 2013.

C'est en compagnie de Julien Lefèvre, technicien forestier territorial de l'ONF, que nous avons découvert l'aménagement d'environ

12 000 m² de zones de fraies pour le brochet notamment. Ces frayères (**), qui constituent des zones ouvertes où le ru des Planchettes peut déborder en période de crue, permettent dorénavant la reproduction du brochet entre février et mai.

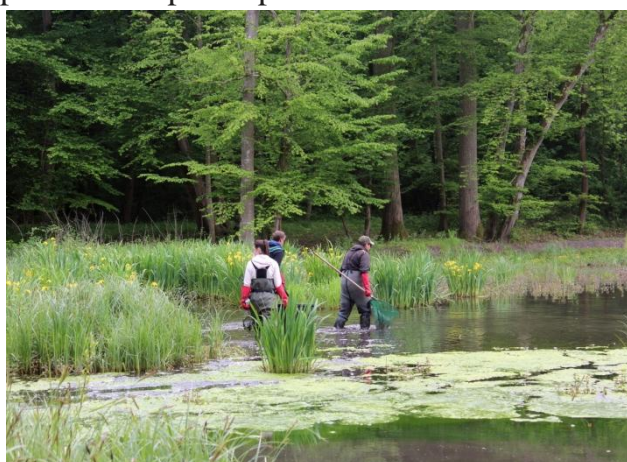


sites de reproduction pour plusieurs espèces d'amphibiens comme le triton crêté ou encore la rainette arboricole.

Egalement sur ce secteur nous avons vu une des six mares forestières du canton qui sert de



Pour terminer, nous avons pu assister à une pêche électrique (***) menée par la Fédération départementale de pêche de l'Oise sur le ru des Planchettes. Cette pêche a permis de recenser plusieurs espèces piscicoles : un brochet et une anguille ont été inventoriés en compagnie d'autres poissons comme des rotengles, chabots ou épinoches.



(*) Ces travaux ont bénéficié de financements spécifiques de la part de l'ONF, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, du Conseil départementale de l'Oise et du mécénat HSBC (45 000 euros investis).

(**) Le brochet est une espèce exigeante pour sa reproduction. Celle-ci s'effectue dans des milieux calmes, peu profonds et riches en végétation, des prairies inondées qui doivent être submergées

pendant une période assez longue : de 50 à 60 jours environ, de fin février à début mai. Le drainage et le déboisement des bassins versants, le recalibrage et la régulation des rivières font que les zones

favorables ne s'inondent plus assez longtemps, et chaque année la ponte peut être détruite par assèchement prématuré. Ainsi, les brochets de l'Oise rejoignent ces frayères, aménagées dans la zone du Carnois, par le ru des Planchettes.



(***) La pêche électrique permet de capturer les poissons afin de les étudier (détermination des espèces, densité, biométrie des individus) et ensuite de les relâcher dans leur milieu naturel. La technique : il s'agit d'attirer les poissons grâce à l'émission d'un faible champ électrique créé par une anode, en connexion avec une cathode mise à l'eau à proximité. Les poissons se trouvant à quelques m2 de l'anode seront attirés vers elle et prélevés à l'aide d'une épuisette avant d'être déposés dans un récipient destiné au tri.

